



TCM53

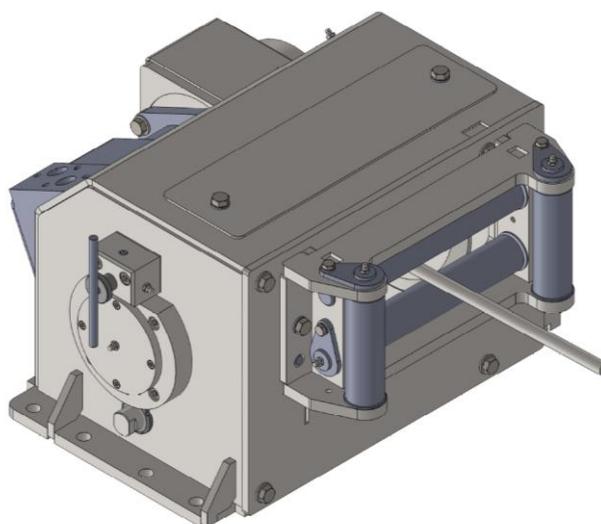
Treuil
Chaudronnerie
de la Mayenne

Fabricant de treuils PAN & BONNIER

DOSSIER TECHNIQUE

TREUIL DE HALAGE 7.5-9FH VERTICAL

Réf. 84922



Indice	Date	Objet de la révision	Approuvé par
A	07/2019	Création	H. Choyer

Ce document est la propriété de TCM53, toute reproduction même partielle sans autorisation préalable est interdite.

Treuils et Chaudronnerie Mayennais - 256 Rue de Poirsac - 53100 MAYENNE - contact@tcm53.fr - www.tcm53.fr - 02 43 04 92 22

Entreprise du groupe SAMYN Industries

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE.....	4
DESCRIPTION	6
REGLAGE DE BASE	7
UTILISATION NORMALE	9
VUE ECLATEE DU TREUIL.....	10
BOITE A ROULEAUX réf 83339C	13
PRESSE-CABLE réf 84911	14
ENTRETIEN DU TREUIL	15
INSTRUCTIONS MONTAGE/DEMONTAGE	16
CONDITIONS ET CLAUSES DE GARANTIE	18

INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir un treuil de la marque PAN & BONNIER conçu, fabriqué et contrôlé par la société TCM, **nous vous remercions de votre confiance.**

Depuis plus de 40 ans la société met son savoir-faire au service de ses clients dans le souci d'apporter un produit conforme à leurs exigences.

Nous possédons les plans originaux ainsi que toutes les pièces détachées pour les treuils et autres équipements spéciaux.

Nous nous réservons le droit d'améliorer nos produits sans être tenus d'appliquer ces modifications sur ceux déjà en service.

Pour une performance d'utilisation optimale et votre satisfaction, nous vous invitons à prendre connaissance du dossier technique et à respecter nos préconisations d'installation et d'entretien.

N'hésitez pas à nous contacter.

Tel : 02.43.04.92.22

Mail : contact@tcm53.fr

Site web : www.tcm53.fr

PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE

Nous vous recommandons ainsi qu'à tout autre utilisateur de la machine, de lire attentivement cette notice avant toute utilisation ou toute intervention sur votre appareil.



Soyez attentif à ce symbole.

Il est utilisé dans cette notice chaque fois que des recommandations concernent votre sécurité, celle d'autrui ou le bon fonctionnement de la machine.

Généralités

- L'utilisateur est tenu au strict respect de la réglementation en matière de :
 - prévention des accidents
 - sécurité du travail (code du travail)
- Se munir des équipements de protection individuels correspondants au travail envisagé (ex : lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auditives...). Ne pas porter de vêtements flottants susceptibles d'être happés par des éléments en mouvement.
- Il est strictement interdit d'utiliser la machine pour tout usage autre que ceux spécifiés par le constructeur.
- Il est strictement interdit d'utiliser la machine pour des opérations de lavage.
- L'utilisateur devra obligatoirement se familiariser avec les organes de commande et de manœuvre de la machine et leurs fonctions respectives avant la mise en route pour le travail.
- Positionner et verrouiller les commandes à distance de telle sorte qu'elles ne puissent être actionnées accidentellement et puissent occasionner des dégâts ou provoquer un accident.
- Attention ! Des zones d'écrasement et de cisaillement peuvent exister à proximité des organes commandés à distance notamment ceux équipés hydrauliquement ou électriquement.
- Toujours rester à bonne distance de la machine lorsque les organes sont en mouvement. (Risque de coincement).
- Faire attention lors de l'utilisation ou de l'entretien, aux pièces susceptibles de se décrocher ou de tomber de l'appareil.
- Vérifier quotidiennement l'usure des pièces mobiles et des organes de sécurité.

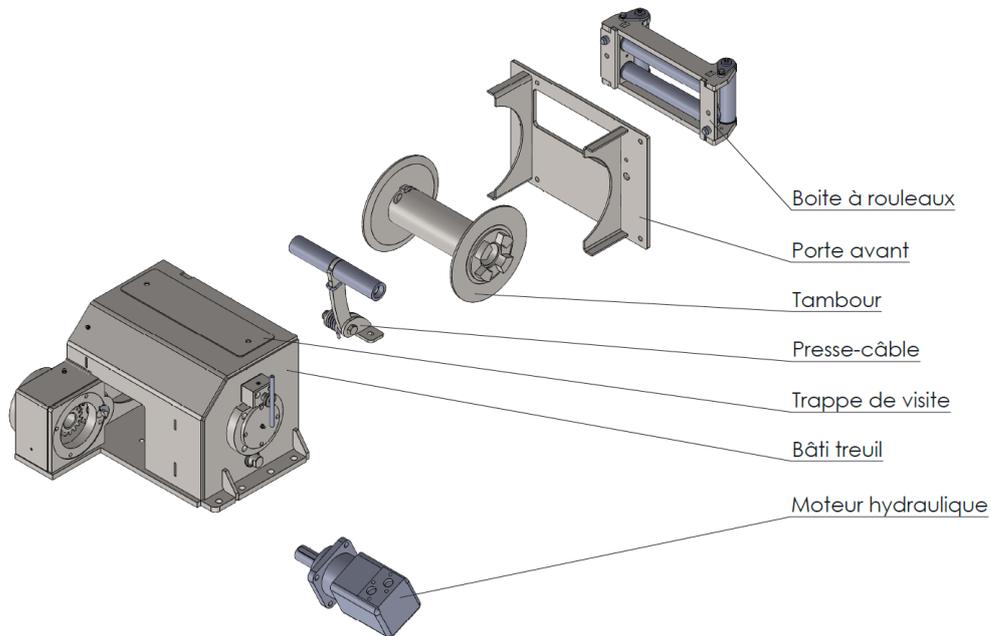
Organes hydrauliques

- Vérifier l'état du circuit hydraulique avant la mise en marche.
- Attention ! Le circuit hydraulique est sous pression. L'huile sous pression peut provoquer de graves blessures. Lors de la localisation d'une fuite, il conviendra de prendre toutes les précautions pour éviter les accidents et de procéder immédiatement à sa réparation.
- Ne jamais effectuer une intervention sur les organes hydrauliques lorsque la source motrice est en marche.
- Contrôler régulièrement et remplacer immédiatement les tuyaux flexibles hydrauliques défectueux, resserrez les raccords lorsqu'il y a des suintements d'huile et veillez à ce que le réseau de tuyauterie soit toujours convenablement soutenu par des colliers.
- Ne jamais intervenir sur un limiteur de pression sous risques de dommages sur le fonctionnement correct du treuil et pour la sécurité de l'utilisateur ou d'autrui.
- Après avoir effectué une intervention sur la machine, veiller toujours à ce que les connections des composants soient en conformité avec le schéma du circuit hydraulique correspondant.

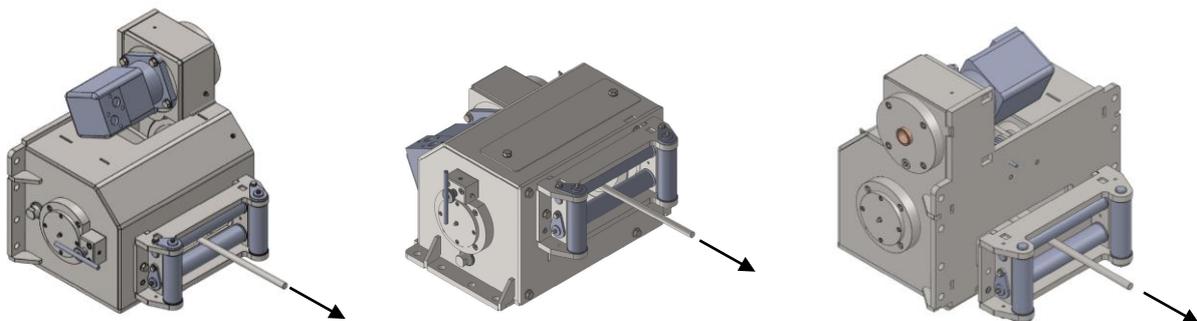
Entretien – réparation - montage

- Préalablement à toute intervention sur la machine, attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement, même après l'arrêt du moteur et veiller à ce qu'elles ne puissent être mise en route accidentellement. Patienter ensuite jusqu'à ce que le fluide ainsi que le système aient totalement refroidis. Personne ne doit rester au poste de conduite et la clé de contact doit toujours être retirée.
- Avant toute manipulation, il convient de s'assurer que la charge minimale admissible par l'appareil de levage est supérieure au poids de la machine à soulever. Il appartient également à l'utilisateur de vérifier que les outils (élingues, sangles et crochets) sont aptes à supporter le poids de la machine et en bon état.
- Faire attention lors de l'utilisation ou de l'entretien, aux pièces susceptibles de se décrocher ou de tomber de l'appareil.
- Contrôler régulièrement le serrage des vis et des écrous. Resserrer si nécessaire.
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression pour le nettoyage des roulements.
- Il est vivement recommandé, après chaque fin de saison, de faire contrôler par votre concessionnaire, l'état de la machine en particulier celui des organes de freinage.
- Utiliser toujours des pièces détachées d'origine. (L'utilisation de pièces détachées non d'origine provoque la déchéance de la garantie).
- Les réparations concernant des organes sous tension ou pression (ressorts, accumulateurs de pression, etc.) impliquent une qualification suffisante et font appel à un outillage réglementaire. Ainsi ces réparations ne peuvent être effectuées que par du personnel qualifié et reconnu par les établissements TCM.

DESCRIPTION



3 sorties de câbles possibles



Treuil de halage				
Modèle	Effort de traction (en première couche)	Cylindrée moteur	Longueur câble Ø12mm	Longueur câble Ø14mm
7.5FH	7.5 tonnes	400 cm ³	50m	50m
9FH	9 tonnes	630 cm ³	50m	50m

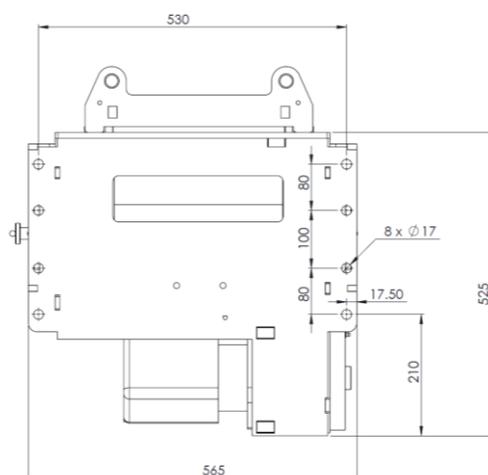
REGLAGE DE BASE



Avant toutes interventions sur la machine, il est impératif que la machine soit immobile. Manipuler l'appareil avec un système de levage adéquat et le stabiliser soit posé sur le sol, soit sur une structure stable et sécurisée.

Se munir des équipements de protection individuels correspondants au travail envisagé (ex : lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auriculaires...). Ne pas porter de vêtements flottants susceptibles d'être happés par des éléments en mouvement.

1. Réception du treuil
2. Implanter le treuil sur la machine grâce aux fixations prévues à cet effet



3. Raccorder le moteur hydraulique du treuil aux distributeurs de la machine (l'engin)
1 raccord simple effet + retour et faire attention au drainage moteur → retour libre
4. Réglage de l'alimentation hydraulique du moteur.

Vitesse de rotation du tambour conseillée : Environ 25 Tr/min
Vitesse d'enroulement conseillée en 1^{ère} couche : 8 à 9 m/min

Treuil 7.5 FH – Moteur 400cc – pression maxi 250Bars
Treuil 9 FH – Moteur 630cc – pression maxi 250Bars

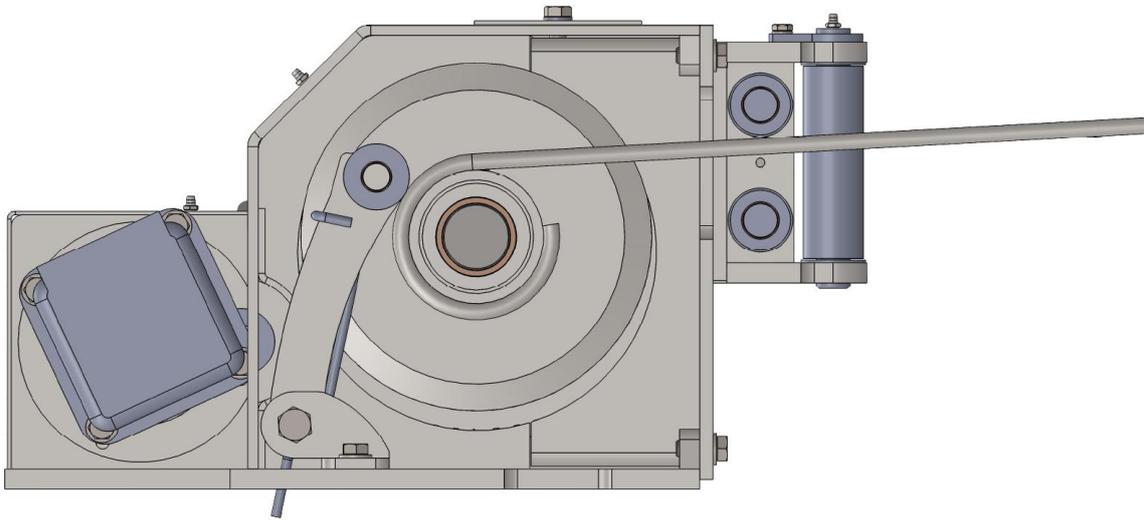


Débit et pression conseillés

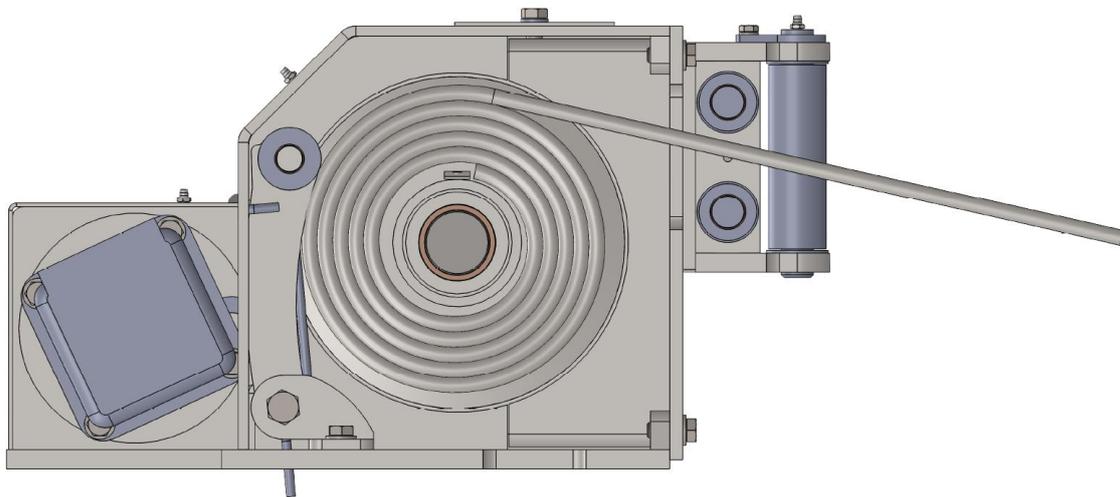
Modèle 7.5 FH : 7.5T en première couche – Moteur 400cc – 200 Bars / 50 litres/min
Modèle 9 FH : 9T en première couche – Moteur 630cc – 160 Bars / 80 litres/min

5. Enroulement du câble sur le tambour (ne pas aller en butée sur les rouleaux de guides câbles)

Longueur renseignée dans la description de la page 6



Câble en première couche



Câble en dernière couche

UTILISATION NORMALE

REGLE DE CONDUITE



Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages occasionnés par une mauvaise utilisation de la machine ou si l'utilisateur n'a pas respecté les recommandations faites dans cette notice.

Généralités

Il ne faut pas tirer au treuil dans n'importe quelle position. Chaque fois que cela est possible, s'efforcer d'effectuer la traction dans une direction parallèle à celle du véhicule.

Opérations préalables à l'exécution des travaux normaux :

Faire tourner le treuil (le tambour étant décraboter) quelques minutes avant de mettre le câble en tension, de façon à faciliter le graissage (précaution à prendre particulièrement par temps froid).

Règles d'exécution des travaux normaux :

- Décraboter le tambour
- Dérouler le câble à la main, jusqu'à mener son extrémité au point d'accrochage
- Craboter le tambour

Précautions spéciales :

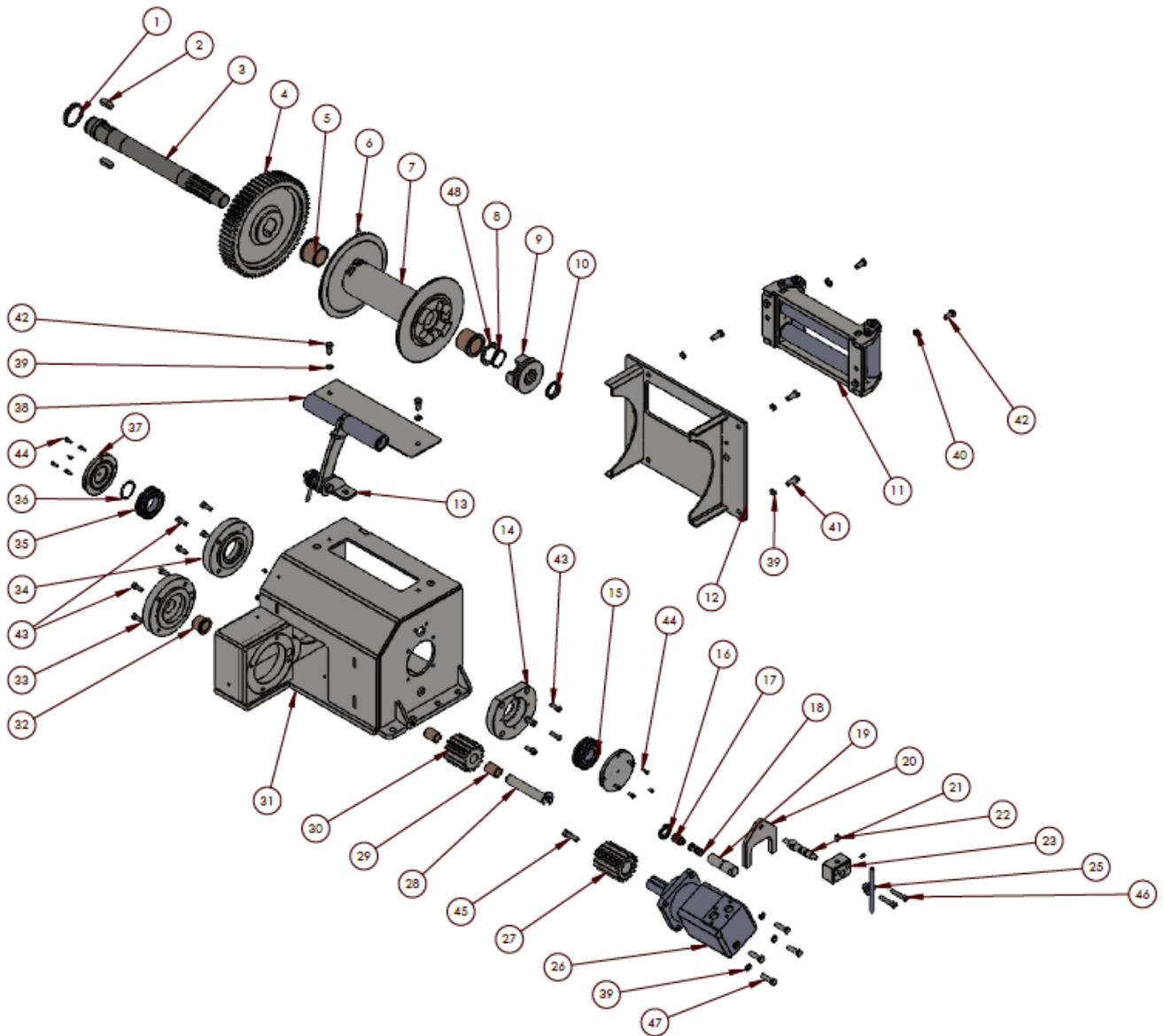


- Ne jamais dérouler complètement le câble, laisser 2 ou 3 spires enroulées sur le tambour
- L'enroulement du câble sur le tambour ne peut être satisfaisant que s'il est maintenu en tension (même légère)

Manœuvres interdites

Ne jamais essayer de décraboter lorsque le câble est en tension.

VUE ECLATEE DU TREUIL



Ce document est la propriété de TCM53, toute reproduction même partielle sans autorisation préalable est interdite.

Treuil et Chaudronnerie Mayennais - 256 Rue de Poirsac - 53100 MAYENNE - contact@tcm53.fr - www.tcm53.fr - 02 43 04 92 22

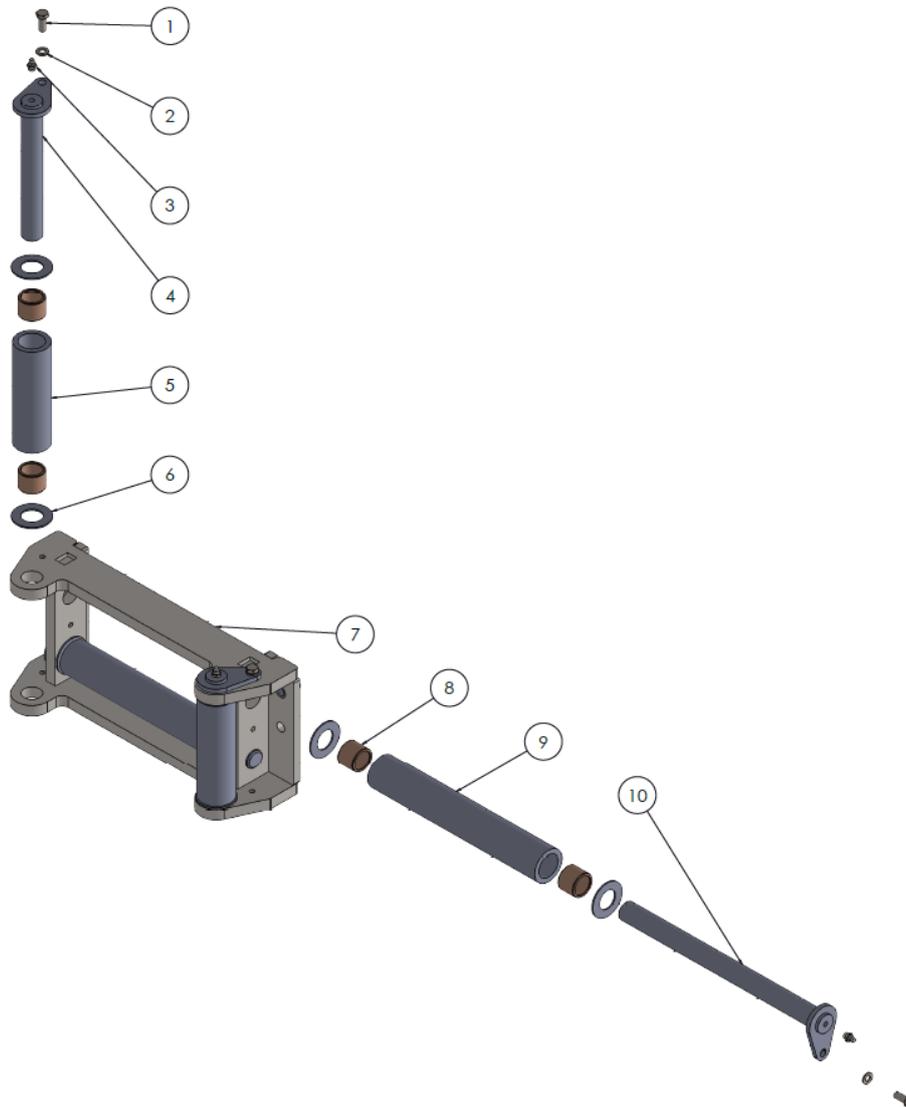
Entreprise du groupe SAMYN Industries

Nomenclature des pièces détachées :

REP	CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE
1	WRINGS60S	Joint V-Ring Ø60	1
2	16.10.45	Clavette bout rond 16x10x45	2
3	82845	Arbre	1
4	82834	Roue	1
5	BP25C.506050	Bague calcar Ø50x60 col.70 lg.50	2
6	STHC10x16	Vis sans tête bout plat 12.9 M10x16	1
7	82844	Tambour indice B	1
8	48E	Circlips extérieur Ø48	1
9	82537	Crabot	1
10	WRING.40S	Joint V-Ring Ø40	1
11	83339C	Boîte à rouleaux complète	1
12	82846	Couvercle	1
13	84911	Presse câble complet	1
14	82847	Palier	1
15	21308	Roulement à rotule Ø40x90 ep.23	1
16	83049	Ecrou de serrage Ø30x45	1
17	82540	Frein	1
18	69952	Ressort	1
19	82541	Boîte	1
20	82539	Fourchette	1
21	82842	Axe	1
22	32.012.10	Poussoir à ressort M10	1
23	82841	Socle	1
24	TD.8/125	Graisser droit M8x125	6
25	82549 + EF12	Poignée + Ecrou frein M12	1
26	84913	Moteur hydraulique 630cc (9FH)	1
26	82835	Moteur hydraulique 400cc (7.5FH)	1
27	82843	Pignon	1
28	83256	Axe	1

REP	CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE
29	25.30.40	Bague calcar Ø25x30 lg.40	2
30	83285	Pignon	1
31	84675	Bati	1
32	32.40.32	Bague calcar Ø32x40 col.48 lg.32	1
33	83257	Palier AR	1
34	82840	Palier	1
35	22210	Roulement à rotule Ø50x90 ep.23	1
36	50E	Circlips extérieur Ø50	1
37	82838	Flasque	2
38	84921REP11	Trappe de visite	1
39	12WZ	Rondelle grower M12	10
40	M12	Rondelle plate M12	10
41	TH12x30	Vis H 10.9 M12x30	4
42	TH12x25	Vis H 10.9 M12x25	6
43	CHC10x25	Vis CHC 12.9 M10x25	12
44	CHC6x16	Vis CHC 12.9 M6x16	8
45	CHC12x40	Vis CHC 12.9 M12x40	1
46	CHC10x50	Vis CHC 8.8 M10x50	2
47	TH12x40	Vis H 10.9 M12x40	4
48	85029	Rondelle de calage	1

BOITE A ROULEAUX réf 83339C



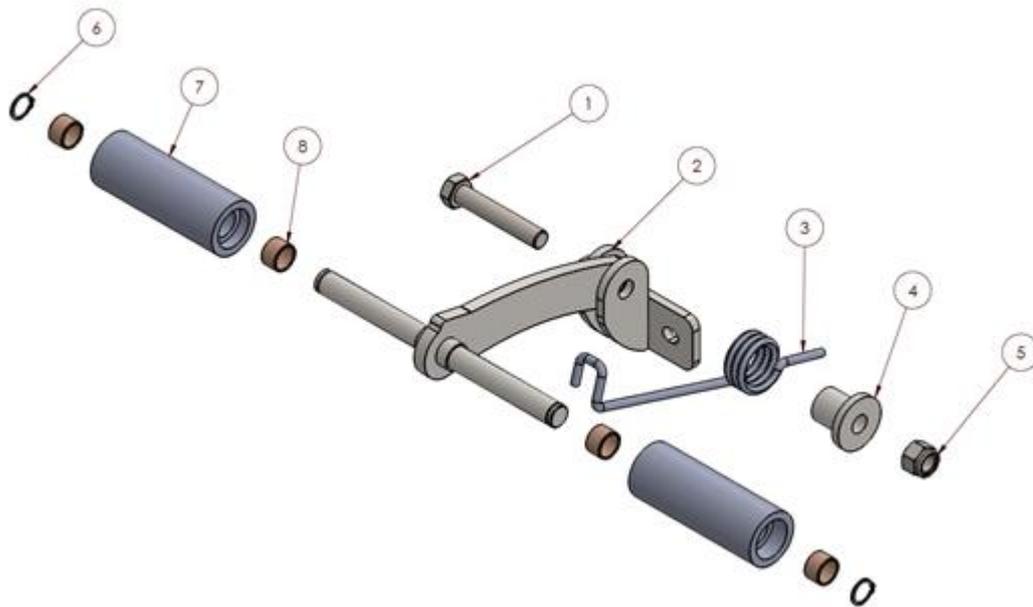
REP	CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE
1	TH8x20	Vis H 10.9 M8x20	4
2	M8	Rondelle plate M8	4
3	TD.8/125	Graisseur droit M8x125	2
4	83357	Axe vertical	2
5	83355	Rouleau vertical	2
6	83339REP8	Rondelle de friction	8
7	83339	Boite	1
8	25.32.25	Bague calcar Ø25x32 lg.25	8
9	83356	Rouleau horizontal	2
10	83358	Axe horizontal	2

Ce document est la propriété de TCM53, toute reproduction même partielle sans autorisation préalable est interdite.

Treuil et Chaudronnerie Mayennais - 256 Rue de Poirsac - 53100 MAYENNE - contact@tcm53.fr - www.tcm53.fr - 02 43 04 92 22

Entreprise du groupe SAMYN Industries

PRESSE-CABLE réf 84911

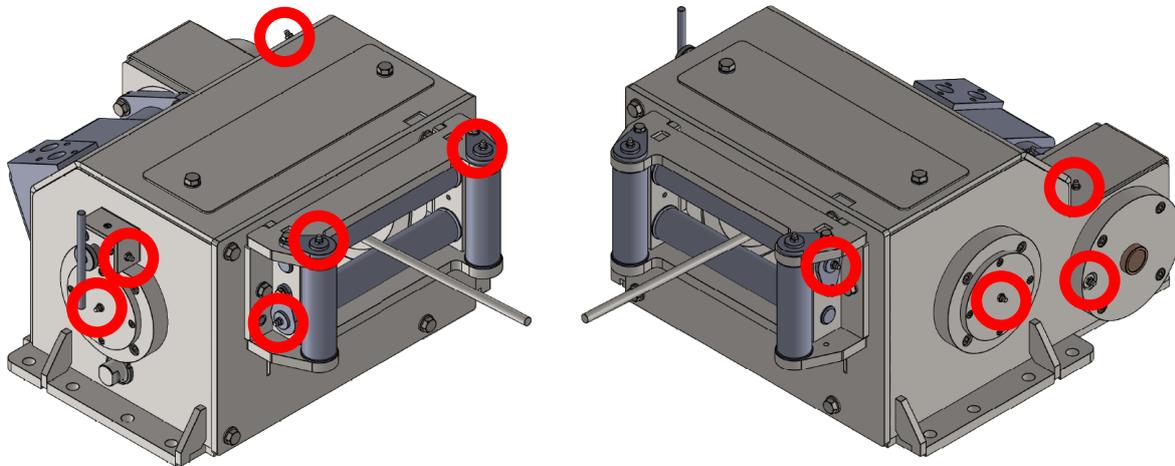


REP	CODE ARTICLE	DESIGNATION	QUANTITE
1	TH16x90	Vis H 10.9 M16x90	1
2	84912	Support presse cable	1
3	83775	Ressort torsion fil Ø7	1
4	83386	Support ressort	1
5	EF16	Ecrou frein M16	1
6	20E	Circlips extérieur Ø20	2
7	83384	Rouleau presse-câble	2
8	20.24.16	Bague calcar Ø20x24 lg.16	4

ENTRETIEN DU TREUIL

Point de graissage

Graissage 10 points



Génération hydraulique

- Qualité de la graisse : Multi-usage EP 2
- Périodicité des graissages : Graisser toutes les 50 heures de fonctionnement et au moins tous les 3 mois
Maintenir le câble gras

INSTRUCTIONS MONTAGE/DEMONTAGE



Avant toutes interventions sur la machine, il est impératif que la machine soit immobile. Manipuler l'appareil avec un système de levage adéquat et le stabiliser soit posé sur le sol, soit sur une structure stable et sécurisée.

Se munir des équipements de protection individuels correspondants au travail envisagé (ex : lunettes, gants, chaussures de sécurité, protections auriculaires...). Ne pas porter de vêtements flottants susceptibles d'être happés par des éléments en mouvement.

Nous avons listé les pièces que vous serez peut-être amenés à démonter et remonter. Les instructions ci-après sont simples et ne nécessitent aucun outillage particulier.

N'utilisez que des pièces détachées d'origine TCM. Les pièces détachées non d'origine TCM peuvent compromettre le bon fonctionnement de la machine et entraînent la perte du droit à la garantie.

PIGNON – Réf. 82843

1. Déposer le couvercle 83257 (4 vis CHC M10)
2. Reculer le moteur hydraulique avec le pignon (4 vis H M12)
3. Dépose du pignon pour le passage du couvercle

BAGUE COUSSINET – Réf. 50.60.50

1. Démontage des deux couvercles 82838 (2x4 vis CHC M6)
2. Dépose du circlips 50E et des couvercles 82840 et 82847 (2x4 vis CHC M10)
3. Faire glisser le crabot 82537
4. Oter le circlips 48E
5. Faire sortir l'arbre 82845 le long de son axe côté roue
6. Chasser les bagues de l'intérieur du tambour

ROULEMENT (côté crabot) – Réf. 21308

1. Déposer le couvercle 82838 (4 vis CHC M6)
2. Démontez le palier 82847 (4 vis CHC M10)
3. Sortir le roulement

ROULEMENT (côté roue) – Réf. 22210

1. Déposer le couvercle 82838 (4 vis CHC M6)
2. Déposer le circlips 50E
3. Déposer le palier 82840 (4 vis CHC M10)
4. Sortir le roulement

ROUE – Réf. 82834

1. Démontage des deux couvercles 82838 (2x4 vis CHC M6)
2. Dépose du circlips 50E et des couvercles 82840 et 82847 (2x4 vis CHC M10)
3. Faire glisser le crabot 82537
4. Oter le circlips 48E
5. Faire sortir l'arbre 82845 le long de son axe côté roue

COUSSINET CYLINDRIQUE – 32.40.32

1. Déposer le couvercle 83257 (4 vis CHC M10)
2. Chasser la bague du couvercle

COUSSINET CYLINDRIQUE (boîte à rouleaux) – 25.32.25

1. Déposer la poire de l'axe 83357 (vis H M8), puis sortir les axes
2. Chasser les bagues de l'intérieur des rouleaux 83356

COUSSINET CYLINDRIQUE (presse-câble) – 20.24.16

1. Déposer le circlips 20E puis sortir les rouleaux 83384
2. Chasser les bagues de l'intérieur des rouleaux

CONDITIONS ET CLAUSES DE GARANTIE

TCM et l'Acheteur se reconnaissent mutuellement comme professionnels des produits vendus.

Conditions d'exercice de la garantie.

- Les produits TCM sont garantis un an à compter de la date de livraison et contre tout vice de construction ou défaut de fabrication à condition que le matériel en question soit utilisé et entretenu conformément aux instructions stipulées dans la notice qui l'accompagne.
- La garantie est limitée au remplacement pur et simple des pièces reconnues défectueuses par le service technique TCM. Le port et la main d'œuvre restent à la charge de l'Acheteur.
- Les pièces d'usure et les tuyaux flexibles sont exclus de la garantie.
- Toute utilisation anormale du matériel, modification apportée au matériel par une personne non habilitée intervenant sans l'accord de TCM, l'utilisation de pièces détachées n'étant pas d'origine, entraînent la perte du droit à la garantie.
- La Société ne pourra être tenue responsable des dommages subis par la machine ou ses accessoires lors du transport et de la manipulation par quelconque transporteur et ce, même en dehors de la période légale de garantie. Les machines, accessoires ou pièces voyagent aux risques et périls du destinataire.
- Bien entendu la garantie ne s'applique pas si les défauts sont dus à l'usure normale, aux détériorations résultant de négligences ou défauts de surveillance, à un mauvais usage, à un manque d'entretien et/ou si la machine a été accidentée, prêtée ou utilisée pour un usage non conforme à sa destination prévue par la Société.
- Pour pouvoir invoquer le bénéfice de ces dispositions, l'Acheteur doit aviser TCM, sans retard et par écrit, des vices qu'il impute au produit et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit donner à la Société TCM toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

La garantie s'exerce selon les modalités suivantes.

- La mise en service du matériel concerné par le revendeur selon nos instructions.
- Le recours en garantie doit être impérativement formulé sur un bordereau et envoyé par le revendeur à l'adresse de la Société dans un délai de 1 mois à compter de la date de l'incident.

- Le bordereau doit être rédigé de façon lisible par le revendeur et doit obligatoirement comporter les informations suivantes :
 - nom, adresse du revendeur
 - nom et adresse de l'acheteur
 - nom et numéro de série de la machine
 - date de livraison à l'acheteur
 - date de l'incident
 - nombre d'heures d'utilisation
 - type d'engin sur lequel l'appareil est monté
 - description détaillée et cause présumée de l'incident
 - quantités, références et désignations des pièces détériorées
 - numéro et date de la facture des pièces de remplacement

- Les pièces détériorées sont à retourner, par le revendeur, à l'adresse de la Société pour expertise accompagnées du double du bordereau de recours en garantie. Les frais de transport consécutifs au retour desdites pièces sont à la charge de l'expéditeur.

- L'utilisation et l'entretien de la machine doivent être conformes aux recommandations stipulées dans la notice d'instructions. Les lubrifiants utilisés doivent toujours être ceux préconisés par la Société tant en ce qui concerne les qualités que les quantités.

- Les mesures de sécurité mentionnées dans la notice d'instructions, ainsi que sur la machine elle-même, doivent être respectées et tous les protecteurs ou éléments de protection, quels qu'ils soient, doivent être inspectés régulièrement et tenus en parfait état.

Obligation des parties.

- TCM n'est tenu que de la conformité de son produit par rapport aux spécifications de ses fiches techniques disponibles sur simple demande.

- L'Acheteur est toujours responsable du choix du produit, de l'adéquation entre la machine et le résultat attendu par lui-même ou son propre client.

- L'Acheteur est responsable de sa bonne utilisation en vertu des règles de l'art de la réglementation. En aucun cas TCM n'a d'obligation au niveau du résultat final. Il appartient à l'Acheteur revendeur de conseiller son propre client sur la bonne utilisation du produit. TCM se tient à la disposition de l'Acheteur revendeur pour l'aider dans cette tâche dans les limites de ses connaissances et de son expérience.

- L'Acheteur revendeur est responsable de la remise des documents d'accompagnement du matériel à son client utilisateur (notice d'instruction, certificat de conformité, etc...). TCM est à sa disposition pour lui fournir les documents qui pourraient manquer le cas échéant.

Intervention hors garantie.

Les interventions et remplacement des pièces, effectués hors garantie par le service après-vente de TCM feront l'objet d'un devis initial. Les frais de déplacement et d'hébergement S.A.V. des techniciens de TCM sont à la charge de l'acheteur.